

**LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR L'OCTROI DE L'AUTORISATION
D'EMPLOI POUR LES TRAVAILLEURS ETRANGERS**

➤ **POUR L'ENTREPRISE EMPLOYANT PLUS DE VINGT (20) TRAVAILLEURS
MALGACHES**

PIECES A FOURNIR	NOMBRE	OBSERVATIONS
1- Demande motivée et nominative adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales précisant la durée maximale totale pendant laquelle l'Entreprise aurait besoin du travailleur étranger	2 ex	Dont un original précisant les noms et fonction du responsable de l'entreprise chargé du dépôt et du retrait du dossier
2- Contrat de travail soumis à la législation du travail malgache suivant modèle minimum joint	4 ex	Dont deux originaux
3- Fiche de renseignement sur le travailleur suivant modèle joint	2ex	A bien remplir et signer
4- Fiche de renseignement sur l'Entreprise suivant modèle joint.	2 ex	A bien remplir, signer et cacheter
Les signatures du Responsable ayant pouvoir de signature de l'Entreprise (autre que l'intéressé) et du travailleur sur ces 4 pièces doivent être légalisées. Les surcharges, ratures et blancs ne sont pas acceptées)		
5- fiche de déclaration d'ouverture (nouvel établissement) ou de renseignements périodiques annuels sur la situation de la main d'œuvre.	2 ex	Arrêté n° 1238 du 30/05/62 (en vente chez l'Imprimerie Nationale)
6- Déclaration sur l'honneur du travailleur	1 ex	
7- Déclaration sur l'honneur de l'entreprise	1 ex	
<u>RENOUVELLEMENT (dossier en plus)</u>		
1- copie de l'ancienne autorisation d'emploi	1 ex	
2- copie du dernier contrat du travail	2 ex	
3- Le cas échéant l'avenant modifiant le contrat initial.	4 ex	

➤ POUR L'ENTREPRISE EMPLOYANT MOINS DE VINGT (20) TRAVAILLEURS MALGACHES

PIECES A FOURNIR	NOMBRE	OBSERVATIONS
1- Demande motivée et nominative adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales précisant la durée maximale totale pendant laquelle l'Entreprise aurait besoin du travailleur étranger	2 ex	Dont un original précisant les noms et fonction du responsable de l'entreprise chargé du dépôt et du retrait du dossier
2- Contrat de travail soumis à la législation du travail malgache suivant modèle minimum joint	4 ex	Dont deux originaux
3- Fiche de renseignement sur le travailleur suivant modèle joint	2ex	A bien remplir et signer
4- Fiche de renseignement sur l'Entreprise suivant modèle joint. Les signatures du Responsable ayant pouvoir de signature de l'Entreprise (autre que l'intéressé) et du travailleur sur ces 4 pièces doivent être légalisées. Les surcharges, ratures et blancs ne sont pas acceptées)	2 ex	A bien remplir, signer et cacheter
5- fiche de déclaration d'ouverture (nouvel établissement) ou de renseignements périodiques annuels sur la situation de la main d'œuvre.	2 ex	Arrêté n° 1238 du 30/05/62 (en vente chez l'Imprimerie Nationale)
6- Déclaration sur l'honneur du travailleur	1 ex	
7- Déclaration sur l'honneur de l'entreprise	1 ex	
8- ETAT 211 bis de moins de 3 mois	1 ex	
9- Certificat d'existence délivré par le Fokontany de moins de 3 mois	1 ex	
<u>RENOUVELLEMENT (dossier en plus)</u>		
1- copie de l'ancienne autorisation d'emploi	1 ex	
2- copie du dernier contrat du travail	2 ex	
3- Le cas échéant l'avenant modifiant le contrat initial.	4 ex	

➤ CAS DU TRAVAILLEUR ETRANGER BENEVOLE

- 1- **Une** (01) demande motivée (+ adresse e-mail si possible) établie par l'employeur et adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales.
- 2- Convention d'emploi (imprimé fourni par le Service de la Gestion de la Migration) se référant au Code du Travail Malagasy en vigueur : en **trois** (03) exemplaires (sans rature, ni surcharge, ni gommage et signée par les deux parties et à photocopier avant de les remplir avec **minutie**).
- 3- Une (01) fiche de renseignements (imprimé fourni par le **SGM**) relative au travailleur faisant l'objet de la demande : (sans rature, ni surcharge, ni gommage et signée par les deux parties).
- 4- En cas de **renouvellement** de l'autorisation d'emploi, ajouter une photocopie de la dernière autorisation d'emploi et l'ancienne convention d'emploi.
- 5- **Rapport d'activités** de l'organisation (ou l'établissement) des deux dernières années.
- 6- **Programmes d'action** des deux prochaines années.
- 7- **Une (01) lettre d'engagement** ou **déclaration sur l'honneur** (modèle fourni par le SGM à titre indicatif) de la **Société** ou **ONG employeur** portant garant du travailleur recruté et **casier judiciaire** de l'intéressé s'il y a lieu ou **déclaration sur l'honneur** de l'intéressé.
- 8- Document précisant :
 - Les **modalités de prise en charge de l'intéressé** par l'organisme employeur ;
 - Ou **l'attestation de prise en charge de l'organisme étranger** (s'il y a lieu) ;
 - Ou les modalités si le travailleur est **pris en charge par lui-même**.
- 9- Certificat d'hébergement ;
- 10- Arrêté portant reconnaissance de la personnalité morale de l'Association ou l'ONG par le Ministère de l'Intérieur ou par le Ministère intéressé ou à défaut le **Statut moins de 2 ans visé par le Ministère de l'Intérieur** ;
- 11- A titre facultatif, **une (01)** enveloppe timbrée portant l'adresse de l'expéditeur et dont la valeur d'affranchissement correspond au moins avec l'adresse (localité) de l'expéditeur au cas où il y a l'impossibilité de l'intéressé à prendre son autorisation d'emploi chez le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales à 67 Ha.

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LES TRAVAILLEURS EMIGRES

➤ CAS OÙ L'AMBASSADE OU LE CONSULAT DE MADAGASCAR DANS LE PAYS DE DESTINATION EST DÉJÀ IMPLANTÉ

- 1- Contrat en bon et due forme en version française (03 exemplaires)
- 2- Autorisation délivrée par le Ministère de l'industrie du pays de destination.
- 3- Lettre de consentement de l'intéressé.
- 4- Lettre de consentement et d'autorisation fait par l'un des membres le plus proche de sa famille (son mari ou sa femme pour les mariés, sinon ses parents). La signature de cette personne doit être légalisée.
- 5- Photocopie du CIN de cette personne qui a donné le consentement et l'autorisation pour l'intéressé.
- 6- Photocopie du CIN et du passeport de l'intéressé.
- 7- Certificat de moralité délivrée par la police nationale
- 8- Certificat de résidence
- 9- Demande du responsable de la société qui a besoin des travailleurs malgaches

➤ CAS OÙ IL N'Y A PAS DE L'AMBASSADE OU LE CONSULAT DE MADAGASCAR

- 1- Contrat en bon et due forme en version française.(03 exemplaires)
- 2- Lettre de consentement de l'intéressé.
- 3- Lettre de consentement et d'autorisation fait par l'un des membres le plus proche de sa famille (son mari ou sa femme pour les mariés, sinon ses parents). La signature de cette personne doit être légalisée.
- 4- Photocopie du CIN de cette personne qui a donné le consentement et l'autorisation pour l'intéressé.
- 5- Photocopie du livret de famille ou acte de mariage. Pour le cas du concubinage, il faut le consentement des parents.
- 6- Lettre d'engagement de l'intéressé qui exprime sa volonté de bien exécuter ses tâches et honorer ses obligations.
- 7- Photocopie passeport et CIN de l'intéressé.
- 8- Certificat de moralité délivrée par la police nationale
- 9- Certificat de résidence
- 10- Demande du responsable de la société qui a besoin des travailleurs malgaches